



Département du Calvados  
**Commune de CORMELLES LE ROYAL**  
Mairie : 20, rue de l'Eglise  
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 25 Conseillers présents : 23 Votants : 24	<b>Séance du 17 octobre 2022</b>
Date de la convocation : 7 octobre 2022	

## CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

**Présents :**

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Aude LE CAM, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET, M. Florent ANDRÉ.

**Pouvoir :**

Mme Ymen FARHAT à M. Mustapha MZARI-ROSSI.

**Absent excusé :**

M. Francis MÉNARD.

**Secrétaire :**

Mme Aurélie BARRÉ-RIBET, désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

**Delib20221001**

**OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du  
19 septembre 2022**

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2022, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

## **Compte rendu de la commission de l'enfance et de la jeunesse du 20 septembre 2022**

Monsieur ANDRE, rapporteur de la commission, donne lecture du compte rendu qui fait état des points suivants :

### **Projet Educatif Local (PEL)**

Le Projet Associatif Local, approuvé le 27 juin 2022 par le Conseil Municipal, sert de guide pour les actions à venir, l'idée étant que la commission puisse établir un calendrier de thématiques à aborder sur la période couverte par le PEL : 2022-2028.

Il est proposé d'échanger sur les différentes fiches-actions, et de proposer un calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre de celles-ci au regard des priorités identifiées et du contexte actuel. Ce phasage pourra être modifié à tout moment en fonction de l'évolution des politiques ou à la faveur de nouvelles opportunités.

### **Objectifs des années 2022-2024**

La thématique du soutien aux familles et à la parentalité est identifiée comme prioritaire pour les années à venir.

En effet, l'accompagnement à la parentalité contribue à créer un environnement favorable pour l'enfant : avant la naissance et dès la petite enfance (s'inscrivant dans la dynamique des 1000 premiers jours, cf. UNICEF et Santé-Public France, mettant en évidence cette période clef pour le développement de l'enfant) ; mais au-delà, il semble important que les parents qui le souhaitent puissent être accompagnés quel que soit l'âge de leur enfant et les difficultés rencontrées jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte.

- **Fiche-action n°16 : Lancer une réflexion globale sur l'élargissement de l'aide à la parentalité au-delà du champ d'action du Relais Petite Enfance.**  
Il semble nécessaire d'entamer cette réflexion dès à présent, afin d'aboutir à des propositions concrètes d'ici la fin du PEL. Il s'agit d'identifier les besoins des familles, d'être à l'écoute des propositions des professionnels, de mobiliser nos ressources en interne et des ressources externes (indépendants, associations, études).
- **Fiche-action n°17 : Participer et faire de la semaine de la petite enfance un évènement de la Commune.**  
La médiathèque et le Relais Petite Enfance ont développé un projet fort, s'inscrivant dans la semaine nationale de la petite enfance au mois de mars. Il est proposé dès à présent de s'appuyer sur cet existant, pour proposer des actions à destination de toutes les familles cormelloises. Cet évènement pourrait investir les abords de la place des Drakkars, où sont situés plusieurs bâtiments municipaux (médiathèque et relais petite enfance, épices de l'actuel projet ; salle des Drakkars, écoles, salles attenantes au relais petite enfance, espace public...). Cet évènement, qui ne doit pas ressembler à un « salon de la petite enfance », viendrait prolonger l'existant, et s'enrichir chaque année au fur et à mesure des besoins identifiés. Ce projet peut permettre de « tester » des activités nouvelles (café des parents, baby yoga...) qui pourraient être développées par la suite, d'ouvrir des opportunités de partager avec son enfant (ateliers parents-enfants) et d'offrir du « temps pour soi » aux parents (atelier bien-être).
- **Fiche-action n°29 : Développer les moments de convivialité avec les parents des enfants de l'accueil de loisirs.**

Il est aussi proposé de travailler en priorité sur les thématiques liées à la santé, au bien-être et à la sécurité physique et affective des enfants.

- Fiche-action n°22 : Formation aux gestes qui sauvent des vies.
- Fiche-action n°23 : Lancer une réflexion sur l'enfant et la nourriture, le goût, au sein des structures jeunesse, avec l'idée peut-être d'inciter à proposer régulièrement des goûters « faits maison » par les enfants dans le cadre d'ateliers cuisine, et en s'appuyant sur les ressources du jardin pédagogique.
- Fiche-action n°27 : Sensibilisation aux règles de respect dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux, en complémentarité avec les actions pouvant être menées sur le temps scolaire.
- Fiche-action n°42 : Education à la mobilité autonome sur le domaine public (permis piéton, permis vélo, trottinette...) en lien avec le recrutement de services civiques sur le sujet.
- Fiche-action n°49 : Favoriser l'apprentissage de la natation au sein des structures jeunesse.
- Fiche-action n°51 : Formation du personnel à l'utilisation des défibrillateurs.
- Fiche-action n°53 : Formation du personnel autour des sujets suivants : positionnement par rapport à l'enfant, gestion des situations conflictuelles, connaissances en matière du développement de l'enfant, compréhension de ses besoins...

### **Objectifs des années 2025-2026**

- Fiche-action n°12 : Organiser des travaux au bénéfice de la collectivité pour les jeunes de 16 à 18 ans en échange d'une aide pour financer le permis de conduire.
- Fiche-action n°14 : Organiser une étude surveillée au sein du mercredi loisirs.  
La commission préconise de prendre le temps pour évaluer le besoin, échanger avec les familles, faire le lien avec les écoles et étudier le meilleur moyen de contribuer à la réussite éducative des enfants.
- Fiche-action n°31 : Organiser des rapprochements intergénérationnels en partenariat avec la Maison de Retraite et les associations d'anciens.  
Plusieurs actions sont déjà en cours, et les liens reprennent doucement suite à la période d'épidémie Covid-19. Il est à noter qu'une tendance à l'ouverture des maisons de retraite est constatée, comme lieux de vie, d'échanges et de partages. Par ailleurs, la commission souligne qu'un projet intergénérationnel peut être proposé par l'accueil de loisirs une année, le local jeunes une autre, le RPE une troisième. L'essentiel étant de tisser du lien, de la continuité plutôt que de multiplier des actions de tous, tout le temps, éparses.
- Fiche-action n°33 : Faire de la journée du développement durable un évènement qui rassemble les enfants et porter le message à destination des parents.
- Fiche-action n°50 : Aménager des espaces de jeux et espaces sportifs en accès libre sur le territoire.

### **Objectifs des années 2027 et 2028**

- Fiches-actions n°39 : Organiser des interventions des anciens combattants au sein des structures jeunesse.  
Monsieur le Maire estime que cette action doit être prioritaire et menée dès 2023.

- *Fiche-action n°54 : Former les agents municipaux pour développer l'esprit et l'éveil social dans tous les aspects de leur mission de service public. Il est proposé d'attendre le déploiement de la politique sociale de la Commune pour travailler sur cette fiche. Cela permettra d'avoir une base solide sur laquelle s'appuyer.*

*Par ailleurs, il est noté qu'un certain nombre de fiches-actions sont déjà à l'œuvre, et peuvent être prolongées et amplifiées dans les années couvertes par le PEL :*

- *n°3, 4 et 5 : Innover, être attractif et développer des activités en lien avec les différentes politiques de la ville au sein de l'accueil de loisirs, du local jeunes et de la médiathèque.*
- *n°7 : Appliquer des tarifs adaptés à la situation familiale pour tous les services de la Commune*
- *n°10 : Aider financièrement les jeunes Cormellois qui souhaitent obtenir leur BAFA.*
- *n°18 : Préserver les rythmes de l'enfant.*
- *n°19, 20 et 21 : Sensibilisation aux règles d'hygiène, aux risques d'addiction et aux dangers du numérique.*
- *n°24 : Réviser le règlement intérieur du local jeunes en collaboration avec les jeunes (régulièrement).*
- *n°28 : Développer des actions de solidarité au sein des structures jeunesse.*
- *n° 32 : Continuer à créer des animations pour les enfants dans le cadre de la semaine du développement durable.*
- *n°36 : Confirmer le rôle du Conseil Municipal des Jeunes.*
- *n°38 : Participation des enfants aux cérémonies officielles*
- *n°41 : Organisation de séjours « découverte ».*
- *n°43, 44, 45 et 46 visant à éduquer aux arts et à la culture, et ouvrir les pratiques.*
- *n° 47 : Découverte et sensibilisation à de nouvelles activités sportives au sein des structures jeunesse.*
- *n°52 : Former les agents au secourisme et à l'évacuation des enfants en cas de danger.*

*Enfin, certaines fiches n'ont pas été traitées car sont pilotées par d'autres commissions (affaires scolaires pour les fiches n°2, 8, 9, 13, 15, 25, 26, 34, 35, 37, 40, 48 et vie associative pour les fiches n°1, 6, 11, 30, 55).*

## **Questions diverses**

### **Rentrée des structures jeunesse**

*Les enfants et jeunes ont passé un très bel été au sein des structures jeunesse, avec une fréquentation en hausse. Un bilan détaillé sera présenté lors de la prochaine commission.*

*La rentrée s'est aussi très bien passée. Il est à noter que le nombre d'enfants accueillis dans les structures est de plus en plus important, et qu'en conséquent, pour les mercredis loisirs, les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis aux Verts Prés. Ce changement de site pour les plus petits permet d'accueillir tous les enfants (jauge plus importante) et de leur faire bénéficier d'un site dédié, adapté à leurs besoins (salle de sieste, cour, plus grands espaces, en plain-pied).*

# Compte rendu de la commission de la culture du 21 septembre 2022

Madame LEVILLAIN, rapporteur de la commission, donne lecture du compte rendu qui fait état des points suivants :

## **Sélection des photos pour l'exposition en plein air**

En avril, mai et juin 2023, une exposition photo sera proposée en plein air dans le cadre de la saison Cormelles Culturelle. Elle sera composée d'une sélection de 9 clichés imprimés en grand format issus de la grande exposition du club photo-vidéo de Cormelles le Royal intitulée « Vos mains dans la lumière » née dans le cadre d'un projet avec le CHU. Fruit d'un travail de plusieurs mois engagé par les adhérents du club, cette exposition met en scène les mains des résidents de la Charité.

La commission propose de retenir 9 clichés et remercie beaucoup le club photo vidéo pour son travail et son accueil.

## **Point d'étape sur la saison culturelle**

### Retour sur les premières dates

La saison culturelle a très bien démarré, avec la soirée de concerts "Fête comme chez vous", organisée par l'association Kold Fever dans la Clairière du Bois. Cette manifestation a rassemblé 400 personnes de tous âges, et fédéré de nombreux bénévoles. Tous les retours sont très positifs : le cadre et le décor magnifiques, les artistes de qualité, l'ambiance très agréable.

Le spectacle "Le temps d'un cri", proposé par le Sablier en ce début d'année, a aussi été un beau moment de rencontre et de partage. Cette programmation a permis de faire découvrir aux publics la marionnette sous un angle nouveau, avec un spectacle qui s'adressait aussi bien aux adultes qu'aux enfants, et des marionnettes qui ont marqué les spectateurs, car elles étaient à la fois réalistes et pleines de fantaisie. La dimension interactive du spectacle a bien fonctionné.

Le spectacle a été accueilli sous le préau de l'école de la Vallée en raison de la météo, et ce repli a contribué à la réussite du projet : les artistes ont côtoyé les enfants lors de leur installation et leurs répétitions, sur les temps de récréation, le temps du midi, la garderie... et cela a donné envie à de nombreux enfants de revenir le soir accompagnés de leurs parents.

### Prochains rendez-vous

- Samedi 1er octobre : Spectacle de danse "Le poids des cartons", sur la place des Drakkars. Le Comité de jumelage proposera des crêpes et boissons chaudes pour la convivialité.
- Du 1er octobre au 6 novembre : Colorissimo // Exposition de l'illustrateur Corvaisier à la médiathèque.
- Samedi 15 octobre à 10h : visite patrimoniale de la Commune, en partenariat avec l'Office de tourisme de Caen la mer (presque complète).
- En novembre : temps fort autour de la mythologie avec :
  - o Samedis 12 et 19 novembre, de 14h30 à 16h30 à la Halle des Sports : ateliers modelages autour de la thématique de la mythologie par l'artiste Charlotte Paul
  - o Vendredi 25 novembre, 18h30 et 20h : Apéro-spectacle Mytho Perso de la compagnie Les Becs Verseurs à l'Orée du Bois.
  - o Une sélection de livres autour de la mythologie proposée à la médiathèque
- Samedi 15 novembre, 20h30 : spectacle « On a tous quelque chose en nous » à la Renaissance, proposé à tarif préférentiel pour les habitants de Cormelles le Royal (réservation en Mairie ou à la médiathèque).

## **Questions diverses**

### Mise à jour des règlements de la médiathèque

*Dans le cadre du développement des activités autour du numérique à la médiathèque, il est proposé d'actualiser les règlements de celle-ci en intégrant notamment la possibilité de mettre à disposition des jeux vidéo, et en proposant un règlement propre à l'utilisation de l'Espace Public Numérique.*

*Il est proposé d'adopter les règlements (arrêtés de Monsieur le Maire), ainsi que la fiche d'inscription mise à jour.*

### Remise en place de l'espace de convivialité de la médiathèque

*Dans le cadre des mesures liées à l'épidémie Covid 19, l'équipe de la médiathèque avait dû retirer l'espace de convivialité thé-café. A présent que la situation sanitaire le permet, il est proposé de le remettre en place. Tous les publics, adultes comme enfants, pourront utiliser cet espace, avec une proposition de boissons adaptées (café, thé, sirops). Des gobelets à usage unique recyclables seront mis à disposition. Afin de limiter les allées et venues, une réflexion peut être envisagée sur la place de cet espace dans la médiathèque et une attention portée à limiter l'usage des gobelets à un par jour (ou inviter les personnes à venir avec leur gourde).*

\*\*\*\*\*

**Delib20221002**

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle au centre François Baclesse de Caen**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Laurent CERMOLACCE, agent de la Commune en exercice, est malheureusement décédé des suites d'une longue maladie.

Il est d'usage dans pareilles circonstances, lors de l'inhumation, d'adresser des fleurs en hommage au défunt. La famille nous a informés préférer, selon la volonté de M. CERMOLACCE, que cette somme soit donnée sous forme de subvention au Centre François Baclesse.

Où cet exposé, le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 80 euros au Centre François Baclesse de Caen.

**Delib20221003**

**OBJET : Commission d'évaluation des charges transférées à la Communauté Urbaine Caen la mer – Rapport d'évaluation n° 1-2022 – Avis du conseil municipal**

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine Caen la mer a décidé du montant des charges transférées des équipements aquatiques pour les communes de Carpiquet et de Ouistréham.

Cette décision doit être approuvée par le conseil municipal des communes membres.

Où cet exposé, le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention :

- approuve la décision de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine Caen la mer sur le rapport d'évaluation n° 1-2022 des charges transférées à la Communauté Urbaine Caen la mer, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**Delib20221004**

**OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)**

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

**Au titre de la délégation n°4 :** *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
AUPINEL	480 M <sup>2</sup> DE MOQUETTE TOURNOI JUDO ADULTES	21/09/2022	1 727,42 €
<b>Total AUPINEL</b>			<b>1 727,42 €</b>
CAP FORCE SECURITE	CONTRAT DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS VIDEOPROTECTION	15/09/2022	12 900,00 €
<b>Total CAP FORCE SECURITE</b>			<b>12 900,00 €</b>
KABELIS ESPACES VERTS ET PEPINIE	ACHAT DE DIVERS ENGRAIS STADE	27/09/2022	2 798,28 €
<b>Total KABELIS ESPACES VERTS ET PEPINIE</b>			<b>2 798,28 €</b>
LEGALLAIS BOUCHARD	1 FILIERE EXTENSIBLE M18*250 FACOM	12/09/2022	238,63 €
	ACHAT DE GANTS CUIRS ATELIERS CDE N° 23798750	03/10/2022	234,48 €
	ACHAT D'UNE SERRURE MAIRIE	27/09/2022	139,12 €
	CLES MALE COUD JEUX TORX MATERNELLE VERTS PRES CDE N° 23712685	27/09/2022	40,67 €
	DIVERS CHANTS MELAFIX ATELIERS CDE N° 23554566	14/09/2022	220,46 €

	DIVERS CHEVILLES ET VIS RPE CDE N° 23737079	27/09/2022	396,23 €
	DIVERS FOURNITURES DE LUMIERES ATELIERS CDE N° 23798746	03/10/2022	132,12 €
	DIVERS FOURNITURES DRAKKARS CDE N° 23538793	14/09/2022	667,43 €
	DIVERS MIROIR POLYCARBONATE SECURITE VOIRIE CDE N° 23721555	27/09/2022	246,46 €
	DIVERS PITONS ET COFFRETS MATERNELLES VERTS PRES CDE N° 23712679	27/09/2022	315,65 €
	FOURNITURES POUR WC	06/10/2022	700,52 €
	MASQUES COQUE FFP3 MODEZ B5 EPI ATELIERS CDE N° 23737991	27/09/2022	188,85 €
	MIROIR ROND RGE SECURITE VOIRIE CDE N° 23721558	27/09/2022	120,29 €
	PIEDS EMBOUT ECHELLE PRIME ATELIERS CDE N° 78972878	14/09/2022	34,30 €
	RUBAN DE SIGNALISATION ATELIERS CDE N° 23599103	15/09/2022	60,12 €
<b>Total LEGALLAIS BOUCHARD</b>			<b>3 735,33 €</b>
NAIXIA SARL	POSE DEPOSE GUIRLANDE ROSE SUR 4 ARCADES LES CORMELLINES	15/09/2022	1 209,60 €
<b>Total NAIXIA SARL</b>			<b>1 209,60 €</b>
SA AREA	20 BANCS LISBONNE 1.8 M RAL 6005 ET 20 CORBEILLES TULIPE 45 L RAL 6005 LIAISONS DOUCES BOIS CIMETIER	14/09/2022	30 100,80 €
<b>Total SA AREA</b>			<b>30 100,80 €</b>
SA CONFORTECH	FOURNITURES ET POSE D'UN PARAFoudre ATELIERS	03/10/2022	1 058,40 €
<b>Total SA CONFORTECH</b>			<b>1 058,40 €</b>
SARL ACTIMAC SOLUTIONS PRO	79 LOGICIELS TREND MICRO WORRY FREE SERVICES AVEC MAINTENANCE 3 ANS ET PRESTATIONS	16/09/2022	7 350,00 €
	câble adaptateur pour GS des drakkars	28/09/2022	35,94 €
<b>Total SARL ACTIMAC SOLUTIONS PRO</b>			<b>7 385,94 €</b>
SARL DEMCO	10 CHAUFFEUSES FAUTEUILS ROUILLE ARCA FIRST ACCUEIL DU PUBLIC + 5 CHAISES PULL ORANGE ESPACE PUBLIC	21/09/2022	3 906,96 €
<b>Total SARL DEMCO</b>			<b>3 906,96 €</b>



SAS LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	DIVERS PRODUITS DE TRACAGE STADE	23/09/2022	3 190,08 €
<b>Total SAS LA CELTIQUE INDUSTRIELLE</b>			<b>3 190,08 €</b>
SAS LACHETEAU	VIN POUR MANIFESTATIONS	20/09/2022	1 344,00 €
<b>Total SAS LACHETEAU</b>			<b>1 344,00 €</b>
SAS PANOFRANCE VIVET BOIS	CONTREPLAQUE POUR PODIUM PRATICABLES	27/09/2022	2 221,20 €
	FOURNITURES POUR TRAVAUX REGIE JEUX DRAKKARS	04/10/2022	400,00 €
<b>Total SAS PANOFRANCE VIVET BOIS</b>			<b>2 621,20 €</b>
THYSSENKRUPP CADILLAC PLASTIC	DIVERS FOURNITURES RPE	27/09/2022	1 258,51 €
<b>Total THYSSENKRUPP CADILLAC PLASTIC</b>			<b>1 258,51 €</b>
VIRIA LES COMB DE NDIE	1 BALLON EAU CHAUDE CHAROT HELIO 300 L HALLE SPORTS	23/09/2022	3 040,80 €
<b>Total VIRIA LES COMB DE NDIE</b>			<b>3 040,80 €</b>

**Au titre de la délégation n°8 : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.**

- délivré une concession de 50 ans,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.